



Mardi 5 mars 2024

Autoroute A55: résorption des points noirs bruit Martigues – Écrans de Font Sarade (Sens Marseille → Fos sur Mer)

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des habitants de Martigues et de la réduction de la pollution sonore, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) Provence-Alpes-Côte d'Azur, en qualité de maître d'ouvrage, et la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (Dirmed), en qualité de maître d'œuvre, ont réalisé deux écrans anti-bruit le long de l'autoroute A55.

Inscrite au Contrat de Plan Etat Région pour un montant de 3,7 millions d'euros et cofinancée par la Métropole Aix-Marseille et la ville de Martigues, l'opération a consisté à réaliser un écran acoustique en bordure de l'A55 à Martigues (côté droit de la voie dans le sens Marseille-Fos) et un écran acoustique complémentaire le long de la bretelle de sortie (n°12 Lavera). Ces nouveaux écrans anti-bruit permettront de réduire sensiblement le bruit généré par le trafic autoroutier et d'améliorer ainsi la qualité de vie des riverains.

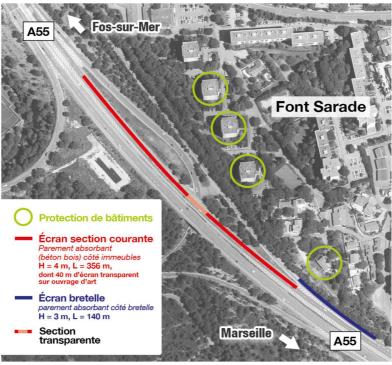


Figure 1: © Plan du projet

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 www.bouches-du-rhone.gouv.fr www.paca.gouv.fr













Liberté Égalité Fraternité





Figure 2 : écrans réalisés - Photos : © DIR Méditerranée

Cette opération a pour objectif de traiter les logements identifiés points noirs du bruit dans trois immeubles de huit étages ainsi qu'une maison individuelle et permet également d'obtenir une diminution de l'ambiance sonore du quartier de Font Sarade.

Les logements, identifiés points noirs du bruit et ne pouvant bénéficier d'une protection suffisante à travers cet aménagement, se verront proposer des isolations de façade (changement de fenêtres et traitement des ventilations).

Le chantier a débuté en octobre 2023 et s'est achevé fin février 2024.



Figure 3: visite chantier - Photo: © DREAL PACA

Service Régional de la Communication Interministérielle
04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



